



CORSE PLONGEE

PERMIS BATEAUX ET FORMATIONS NAUTIQUES



DOSSIER D'INSCRIPTION

Merci d'avoir choisi CORSE PLONGEE pour votre formation nautique.

Votre dossier d'inscription doit comprendre :

- Demande d'inscription aux Affaires Maritimes
- Certificat médical des Affaires Maritimes de moins de 6 mois
- Contrat de formation en 2 exemplaires
- 1 photo d'identité papier
- 1 photo d'identité numérique (au format jpeg /jpg/gif)
- 70 € de timbres fiscaux (droit de délivrance)
- 38 € de timbres fiscaux (droit d'inscription)
- Photocopie de la pièce d'identité recto verso
- Photocopie des autres permis de navigation
- Règlement de la formation

Date d'examen théorique souhaitée :

Votre dossier doit être remis complet à votre bateau école au moins dix jours avant la date de l'examen théorique souhaitée.